

# **Appel à l'adoption d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit à un environnement propre, sain et durable**

**Aux Ministres des Affaires étrangères et aux Représentants permanents des États Membres du Conseil de l'Europe**

**15 mars 2024**

Excellences,

Nous, organisations de la société civile, mouvements sociaux, et organisations de peuples autochtones signataires de cette lettre, appelons à la reconnaissance rapide du droit humain à un environnement propre, sain et durable par le biais d'un protocole additionnel à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cette demande représente une priorité fondamentale pour les enfants, les jeunes et de nombreux autres parties prenantes à travers le continent et elle est soutenue par une large coalition d'organisations œuvrant pour les droits de l'homme, la protection de l'environnement, l'égalité des sexes, l'inclusion sociale, ainsi que des syndicats et des organisations religieuses.

Les effets néfastes de la triple crise planétaire - changement climatique, pollution et perte de la biodiversité - affectent l'ensemble des habitants des États membres du Conseil de l'Europe. À l'échelle du continent, la pollution atmosphérique est responsable de la mort prématurée de plus de 300 000 personnes chaque année. L'accélération de la crise climatique alimente des vagues de chaleur sans précédent, des sécheresses prolongées, des inondations répétées, l'élévation du niveau de la mer et des incendies de forêt ayant des conséquences dévastatrices sur les communautés et les écosystèmes. De la mer Méditerranée jusqu'au cercle polaire, des écosystèmes entiers s'effondrent et de nombreuses communautés souffrent des conséquences de la perte irréversible de la biodiversité, qui affecte l'approvisionnement en eau potable, contribue à la détérioration de la qualité de l'air, met en péril la sécurité alimentaire, affaiblit la résilience des communautés et menace la pérennité des traditions culturelles. En conséquence, les jeunes générations grandissent désormais en étant confrontées à de nouvelles formes d'anxiété. Ces crises exacerbent les inégalités existantes et portent gravement atteinte aux droits de l'homme des individus déjà en situation de marginalisation.

Dans quarante-deux États parmi les quarante-six États membres du Conseil de l'Europe, le droit à un environnement propre, sain et durable est déjà protégé par les constitutions, les législations, les décisions de justice de chaque pays ou parce que ces États sont parties à la convention d'Aarhus. L'ampleur des préjudices subis par les populations en Europe ainsi que la nécessité d'une approche unifiée dans l'interprétation et la mise en œuvre du droit à un environnement propre, sain et durable rendent impératif pour le Conseil de l'Europe de prendre sans tarder des mesures décisives en vue de l'adoption d'un cadre juridique contraignant qui reconnaisse et protège le droit à un environnement propre, sain et durable.

L'adoption d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme serait la réponse la plus forte et la plus efficace, fondée sur les droits de l'homme, à la crise environnementale, comblant ainsi une lacune dans la protection des droits de l'homme, clarifiant les mesures politiques requises et en incitant une responsabilité accrue, ce qui est indispensable pour la protection des

générations actuelles et futures. Elle renforcerait et consoliderait la protection juridique du droit à un environnement propre, sain et durable dans toute l'Europe, garantissant ainsi la jouissance de tous les droits de l'homme. Cela conférerait également aux gouvernements du continent de normes juridiques additionnelles afin de défendre leurs politiques contre les violations et les procédures judiciaires abusives initiées par les entreprises.

Le droit à un environnement propre, sain et durable a été reconnu par des organismes internationaux et régionaux. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a reconnu ce droit par une [résolution en octobre 2021](#), et [l'Assemblée générale des Nations unies a fait de même en juillet 2022](#). De manière notable, tous les États membres du Conseil de l'Europe ont voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies. Lors du Sommet de Reykjavik du Conseil de l'Europe, tous les chefs d'État et de gouvernement des quarante-six membres du Conseil se sont engagés à "renforcer [leur] travail au Conseil de l'Europe sur les aspects de l'environnement liés aux droits de l'homme, sur la base de la reconnaissance politique du droit à un environnement propre, sain et durable en tant que droit de l'homme". Ce droit de l'homme est reconnu dans les principaux traités relatifs aux droits de l'homme dans d'autres régions du monde, notamment dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et dans le Protocole additionnel de 1988 à la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

À la lumière de la reconnaissance régionale et mondiale croissante de ce droit, nous sommes convaincus qu'un protocole additionnel renforcerait les obligations existantes en matière de respect, de protection et de mise en œuvre du droit de l'homme à un environnement propre, sain et durable. Le protocole inspirerait également d'autres normes législatives et politiques plus progressistes. Il encouragerait les États membres du Conseil de l'Europe qui n'ont pas encore reconnu juridiquement ce droit à le faire, promouvant ainsi une responsabilité équitable et partagée entre les États dans la protection d'un environnement sain.

La triple crise planétaire et l'impact croissant de la dégradation de l'environnement sur les droits de l'homme ont entraîné une augmentation du nombre d'affaires connexes devant la Cour européenne des droits de l'homme, une tendance qui devrait se poursuivre. Alors que la Cour a déjà affirmé l'obligation des États de protéger les droits de l'homme existants - tels que le droit à la vie (article 2) et le droit à la vie privée et familiale (article 8) - contre les risques environnementaux, créant ainsi un corpus croissant de jurisprudence en matière de droits de l'homme environnementaux<sup>1</sup>, un protocole additionnel consoliderait la jurisprudence de la Cour et la rendrait plus cohérente, contribuant ainsi à une plus grande sécurité juridique.

La protection explicite du droit à un environnement propre, sain et durable dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme clarifierait les obligations positives des États en matière de mise en place de mesures et de politiques de protection. Cela contribuerait à éviter les atteintes aux droits de l'homme qui affectent la jouissance d'autres droits tels que ceux contenus dans la Convention, notamment le droit à la vie, à la vie privée et familiale, et l'interdiction des traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi que d'autres droits tels que la santé, l'alimentation, l'eau et la culture. La protection de ce droit est particulièrement essentielle pour les personnes les plus exposées aux atteintes à l'environnement, comme les enfants, les jeunes, les femmes, les peuples autochtones, les minorités dans chaque pays, les personnes en situation de pauvreté, les personnes handicapées, les personnes

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, [Manual On Human Rights And The Environment](#) (3e édition), Conseil de l'Europe, février 2022.

âgées, les réfugiés et les migrants, les personnes déplacées et tout autre groupe touché de manière disproportionnée.

La reconnaissance de ce droit essentiel compléterait et renforcerait le cadre juridique existant, en affirmant l'importance fondamentale d'un environnement propre, sain et durable pour tous les aspects de la dignité humaine, de l'égalité et de la liberté. Conformément à la nature subsidiaire du système de protection de la Convention, cela permettrait à la Cour de maintenir sa jurisprudence actuelle en matière d'environnement tout en fournissant une base juridique supplémentaire dans les affaires impliquant des États qui ratifieront le protocole additionnel.

Sous l'égide d'un protocole juridiquement contraignant, la protection du droit à un environnement propre, sain et durable enverrait un message fort tant au niveau national qu'international, démontrant et réaffirmant l'engagement des États membres à faire face à la triple crise planétaire. Elle enverrait également un message de solidarité sans équivoque aux défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme qui paient actuellement un lourd tribut pour leurs activités de plaidoyer.

Face à des crises sans précédent, le temps est venu pour le Conseil de l'Europe de remplir et de réaffirmer son mandat de promotion de la démocratie, de la primauté du droit et des droits de l'homme dans tous les États membres en reconnaissant et en protégeant le droit à un environnement propre, sain et durable par l'adoption d'un protocole à la Convention européenne des droits de l'homme.

#### **Signataires:**

- 1 a tip: tap e.V.
- 2 Action Jeunesse pour le Développement (AJED)
- 3 Action4Justice UK
- 4 Albanian Values (ALVA)
- 5 All Together in Dignity to overcome poverty (ATD Fourth World)
- 6 Alliance for Cancer Prevention
- 7 Alliance Santé Planétaire
- 8 Almaturo & Partners
- 9 Amnesty International
- 10 Anti-Slavery International
- 11 Apdhe Asociación pro derechos humanos de España
- 12 Armenian Forests Environmental NGO
- 13 Article 19
- 14 ÄrztInnen für eine gesunde Umwelt
- 15 Asociación Mujeres con Voz
- 16 Asociación para la Justicia Ambiental
- 17 Asociación Pro Derechos Humanos de España ( APDHE)

- 18 Associação de Estudos, Cooperação e Desenvolvimento (EOS)
- 19 Association des Femmes de l'Europe Méridionale (AFEM)
- 20 Association des Femmes pour le Développement Durable (AFDD)
- 21 Association for Research on Treatment against Cancer (ARTAC)
- 22 Association for the Sustainability of the Earth System (ZERO)
- 23 Association Ipoma
- 24 Association SOS MCS (Sensibilité Chimique Multiple)
- 25 Associazione italiana del Patto per il Clima (EuClipa.it)
- 26 Aurora
- 27 Bankwatch Romania
- 28 Biodiversity Action Europe
- 29 BirdLife Estonia
- 30 Bischöfliches Hilfswerk Misereor e.V.
- 31 Bloom Association
- 32 BlueLink Foundation
- 33 Building and Wood Workers' International (BWT)
- 34 Campaign for Freedom of Information
- 35 Campax
- 36 Cantine sans plastique france
- 37 CEE Bankwatch Network
- 38 Center for Environment (FoE Bosnia and Herzegovina)
- 39 Center for Environmental Democracy - Florozon
- 40 Center for environmental research and information (Eko-svest)
- 41 Center for International Environmental Law (CIEL)
- 42 Centre d'Estudis de Dret Ambiental de Tarragona (CEDAT)
- 43 Centro de Asesoría y Estudios Sociales (CAES)
- 44 Changing Markets Foundation
- 45 ChemSec
- 46 Child Rights Information Center
- 47 Child Rights International Network (CRIN)
- 48 Civicus
- 49 Clean Air Action Group
- 50 ClientEarth
- 51 Climate Cares Centre, Imperial College London

- 52 Climate Change and Law Network for Researchers (CLIMALEX)
- 53 Climate Justice For Rosa
- 54 Climate Rights International
- 55 Coalition for an International Court for the Environment (ICE)
- 56 Committee on the Administration of Justice (CAJ) Northern Ireland
- 57 Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité (CIDSE)
- 58 Corporate Europe Observatory
- 59 Cresol Associació
- 60 Deutsche KlimaStiftung / German Climate Foundation
- 61 Deutsche Umwelthilfe
- 62 Diritto Diretto
- 63 Doctors of the World - Médecins du Monde
- 64 Eco-Accord
- 65 Ecodes
- 66 EcoLur Informational
- 67 Eden Center
- 68 Eko-Zadar
- 69 Ekologi brez meja
- 70 Energies2050
- 71 Environmental Coalition on Standards (ECOS)
- 72 Environmental Investigation Agency
- 73 Environmental Justice Network Ireland
- 74 Environmental Rights Centre for Scotland
- 75 Environmental Rights Recognition Project/ King's College Legal Clinic
- 76 Estonian Environmental Law Center
- 77 Eurochild
- 78 European Cancer and Environment Research Institute (ECERI)
- 79 European Confederation of Youth Clubs (ECYC)
- 80 European Environmental Bureau
- 81 European Environmental Bureau (EEB)
- 82 European Lawyers Union (UAE)
- 83 European Network for community-led initiatives on climate change and sustainability (ECOLISE)
- 84 European Network for Environmental Medicine
- 85 European Network of Ombudspersons for Children (ENOC)

- 86 European Organisation of Military Associations and Trade Unions (EUROMIL)
- 87 European Parent's Association (EPA)
- 88 European Students' Union
- 89 European Water Movement
- 90 Everyday Plastic
- 91 Exeter Centre for Environmental Law
- 92 Faith for the Climate
- 93 Fédération Internationale des Jardins Familiaux
- 94 Federation of Young European Greens
- 95 Fondation Eboko
- 96 Food First Information and Action Network Germany (FIAN)
- 97 Fossilvrij NL
- 98 Foundation Atelier for Community Transformation (ACT)
- 99 France Nature Environnement
- 100 Franciscans International
- 101 Free Legal Advice Centres
- 102 Fundación Sustenta
- 103 Gaialux asbl
- 104 Gallifrey Foundation
- 105 Générations Futures
- 106 Global Human Rights Group
- 107 Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights
- 108 Global Pact Coalition - Green Rights Coalition
- 109 Global Youth Biodiversity Network Europe (GYBN)
- 110 Governance and Human Rights Research Group
- 111 Green Armenia
- 112 Green Legal Impact Germany e.V.
- 113 Green Team
- 114 Greenpeace
- 115 Health and Environment Justice Support (HEJSupport)
- 116 Health Care Without Harm Europe
- 117 Helsinki Citizens Assembly Banja Luka
- 118 Human Development Research Initiative
- 119 Human Right House Banja Luka

- 120 Human Rights Association Turkey
- 121 Human Rights House Foundation (HRHF)
- 122 Humusz Szövetség
- 123 Icatalist
- 124 Iceland Nature Conservation Association
- 125 Independent Institute for Environmental Issues
- 126 Initiative Earth
- 127 Innovea Development Foundation
- 128 Institute for Agriculture and Trade Policy
- 129 Institute for the sustainable development of indigenous Lenca women of Honduras (IDESMULH)
- 130 Instituto Internacional de Derecho y Medio Ambiente
- 131 Internacional Council of Jewish Women (ICJW)
- 132 International Association of River Keepers (Eco-Tiras)
- 133 International Charitable Organization Environment – People - Law (EPL)
- 134 International Commission of Jurists
- 135 International Council of Jewish Women
- 136 International Federation for Human Rights (FIDH)
- 137 International Federation of Action by Christians for the Abolition of Torture (FIACAT)
- 138 International Freedom of Expression Exchange (IFEX)
- 139 International Partnership for Human Rights
- 140 International Service for Human Rights
- 141 International Society of Doctors for Environment (ISDE)
- 142 International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA)
- 143 International Youth Health Organization
- 144 Irish Council for Civil Liberties
- 145 Italian Climate Network
- 146 Journalistes for Human Rights in North Macedonia
- 147 Just Fair
- 148 Just Planet
- 149 Klima-Allianz Schweiz / Alliance Climatique Suisse
- 150 Knowledgepanel
- 151 Kolping International
- 152 L'Association européenne des Cheminots
- 153 Law and Wildlife

- 154 Le Laboratoire d'Océanographie et du Climat: Expérimentations et Approches Numériques IPSL
- 155 Leave it in the Ground Initiative (LINGO)
- 156 Legal Center for the Protection of Human Rights and the Environment (PIC)
- 157 Liga voor de Rechten van de Mens (Netherlands League for Human Rights)
- 158 Ligue des droits de l'Homme France (LDH)
- 159 Ligue des droits humains Belgique
- 160 Low Carbon Economy Foundation
- 161 Milieudefensie/ Friends of the Earth NL
- 162 Minority Rights Group International
- 163 Naturefriends Greece
- 164 Naturvernforbundet
- 165 Next Energy Consumer
- 166 No Plastic In My Sea
- 167 Norwegian forum for Development and Environment
- 168 Norwegian Helsinki Committee
- 169 Notre Affaire A Tous
- 170 Nourish Scotland
- 171 Oil Change International
- 172 Ökotárs-Hungarian Environmental Partnership Foundation
- 173 One Ocean Hub
- 174 Ośrodek Działań Ekologicznych "Źródła"
- 175 People in Need
- 176 Pesticide Action Network Netherlands
- 177 Plastic Change
- 178 Plataforma de Infancia
- 179 Plataforma Portuguesa para os Direitos das Mulheres - Portuguese Platform for Women's Rights
- 180 Polish Zero Waste Association
- 181 Quaker Council for European Affairs
- 182 Reclame Fossielvrij
- 183 Restor
- 184 Right To Know CLG
- 185 Scientists for Future Netherlands
- 186 Seas At Risk
- 187 Service Civil International ivzw (SCI)



- 188 Social Tipping Point Coalitie
- 189 Soka Gakkai International
- 190 Spanish Ornithological Society (SEO)/BirdLife
- 191 Stamp Out Poverty
- 192 Surfrider Foundation Europe
- 193 Sweden's Environmental Association of Law
- 194 Terra-1530
- 195 Thames Blue Green Economy
- 196 The European Law Students' Association (ELSA)
- 197 The Gaia Foundation
- 198 The Interfaith Center for Sustainable Development
- 199 The Kent Environment & Community Network
- 200 The Organization for Poverty Alleviation and Development (OPAD)
- 201 Union Professionnelle Internationale des Gynécologues et Obstétriciens
- 202 University Women of Europe (UWE)
- 203 Uplift
- 204 Volonteurop
- 205 Water Integrity Network e.V.
- 206 Wildlife and Countryside Link
- 207 Women Engage for a Common Future
- 208 Women's Environmental Network (Wen)
- 209 World Environmental Education Congress (WEEC Network)
- 210 World Future Council
- 211 World Organization of the Scout Movement
- 212 World's Youth for Climate Justice
- 213 Youth and Environment Europe
- 214 Youth4Nature
- 215 Zelena akcija / FoE Croatia
- 216 Zero Waste Kiel e.V.
- 217 Zero Waste Society